

Enseignements primaire et secondaire



Actions éducatives

Parcours Avenir

NOR : MENE1514295A
arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015
MENESR - DGESCO A1-4

Vu code de l'éducation, notamment article L. 331-7 ; décret n° 2014-1377 du 18-11-2014 ; avis du CSE du 3-6-2015

Article 1 - Le parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel prévu par l'article L. 331-7 du code de l'éducation prend l'appellation « parcours Avenir ». Ce parcours doit permettre à chaque élève de comprendre le monde économique et professionnel, de connaître la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.
Le référentiel de ce parcours est annexé au présent arrêté.

Article 2 - Ce parcours est mis en place pour chaque élève de la classe de sixième à la classe de terminale.
Pendant la scolarité obligatoire, les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture défini à l'article D. 122-1 du code de l'éducation.
Au lycée, l'évaluation des acquis des élèves est prise en compte dans leur livret scolaire, après avis du conseil de classe.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la rentrée scolaire 2015.

Article 4 - La directrice générale de l'enseignement scolaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 1er juillet 2015

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Najat Vallaud-Belkacem

Annexe

1. Préambule

Le monde du travail est un monde en évolution permanente et l'obligation d'innovation en est devenue une composante importante. Dans ce contexte, les caractéristiques de la vie professionnelle de demain seront d'exercer des fonctions variées et de changer de domaines d'activités ou de métiers. Dans cette situation de mutation, il convient de permettre à chacun de repérer, anticiper et participer à ces évolutions, de développer son niveau de qualification et de connaissances et éventuellement de réorienter son projet professionnel tout au long de sa vie comme le précise la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

L'élève doit donc être doté d'outils d'information et acquérir des connaissances et des compétences qui lui permettent de comprendre l'environnement socio-économique proche, mais aussi un environnement plus éloigné, pour s'y projeter et se préparer à en devenir plus tard un acteur. À ces fins, un parcours qui s'adresse à tous les élèves du second degré de l'enseignement scolaire de la classe de sixième de collège à la classe de terminale du lycée général, technologique et professionnel, est institué par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République : parcours Avenir. Pour que ce parcours prenne tout son sens et participe à la culture commune, sa construction doit mobiliser les équipes éducatives des établissements, en lien avec les collectivités territoriales, les parents, ainsi que les partenaires extérieurs en charge d'éducation populaire, culturelle, sportive, environnementale, citoyenne et les représentants du monde économique et professionnel.

2. Contexte

Trop d'élèves sortent aujourd'hui de notre système scolaire sans qualification. Cette situation met à mal la promesse républicaine d'une école de la réussite de tous.

C'est pourquoi le Gouvernement s'est résolument engagé à former chaque élève pour qu'il puisse éclairer ses choix d'orientation, préparer son insertion professionnelle et gérer au mieux les différentes transitions, auxquelles il aura à faire face tout au long de sa vie. Il s'est engagé par ailleurs à encourager la diversification des parcours d'orientation des filles et des garçons et à favoriser la mixité des filières de formation et des métiers.

Cette ambition s'inscrit dans le contexte européen qui donne une place importante à l'orientation tout au long de la vie avec la Résolution « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie », adoptée le 21 novembre 2008.

Celle-ci recommande notamment aux États membres de « favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie ». Une nouvelle dynamique est engagée avec plusieurs mesures prises en application des deux lois précitées.

3. Enjeux et principes du parcours

Le parcours doit être conçu comme une ouverture culturelle, en articulation avec les contenus disciplinaires, permettant un enrichissement des représentations des métiers et des formations pour tous les élèves quel que soit leur projet d'orientation. Ce parcours se fonde sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, dans le cadre des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés, tels l'accompagnement personnalisé au collège et au lycée, ou les enseignements pratiques interdisciplinaires au collège ou encore les périodes de formation en milieu professionnel dans la voie professionnelle.

L'ancrage dans les enseignements doit permettre à l'élève, d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés.

Les enjeux du parcours :

- une meilleure compréhension du monde économique et professionnel, des métiers et des formations pour éclairer les choix d'orientation de chaque élève ;
- un accompagnement renforcé des élèves et de leurs familles, notamment celles qui sont les plus éloignées de la culture scolaire, par les équipes éducatives en matière d'orientation tout au long du parcours scolaire ;
- une plus grande ambition professionnelle et sociale fondant le projet d'études et d'insertion de l'élève et passant par l'acquisition de diplômes et de qualifications ;
- une amélioration de la réussite scolaire grâce à une prise de conscience des enjeux d'une orientation réfléchie et choisie, dégagée des stéréotypes sociaux et de genre ;
- une réelle réversibilité des choix de l'élève et, par conséquent, la mise en œuvre des conditions qui lui permettent d'ajuster sa trajectoire dans le cadre des procédures d'orientation, de dispositifs innovants et de passerelles ;
- une représentation équilibrée des filles et des garçons, des femmes et des hommes au sein des filières de formation et des métiers.

Le parcours est un processus guidé et progressif qui offre à chacun la possibilité, par la découverte et l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences. Il doit contribuer à ouvrir le champ des possibles professionnels en favorisant la connaissance des formations dans l'enseignement supérieur et la recherche, y compris à l'étranger, ainsi que la familiarisation avec le monde économique. Il se déroule tout au long de la scolarité du second degré de l'enseignement scolaire dans la perspective d'études supérieures et d'insertion professionnelle.

Il repose sur plusieurs principes :

- il est ancré dans les enseignements ;
- il est fondé sur un principe d'égal accès de tous les élèves à une culture citoyenne, économique et professionnelle, acquise via les cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- il développe l'acquisition de connaissances et des compétences à entreprendre, au sens notamment de découvrir, choisir, créer, agir et mettre en œuvre ;
- il tient compte du développement psychologique social et cognitif du jeune, et prend appui sur ses expériences personnelles qui serviront à la construction de son projet ; il prend en compte les besoins particuliers notamment des jeunes en situation de handicap ;
- il associe étroitement les familles tout au long du parcours scolaire de leur enfant ;
- il articule à la fois une dimension collective (projets collectifs), une dimension individuelle (élaborer son propre parcours, le formaliser, pour être capable de...) et propose des situations d'apprentissage actives ;
- il concerne tous les niveaux de qualification.

4. Les objectifs du parcours

Pour l'élève, la mise en œuvre du parcours poursuit trois objectifs :

- lui permettre de découvrir le monde économique et professionnel ;
- lui permettre de développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- lui permettre d'élaborer son projet d'orientation, scolaire et professionnelle.

Au collège

Au collège, le parcours Avenir s'adresse à tous les élèves de la classe de sixième à la classe de troisième, y compris lorsqu'ils suivent une scolarité en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ou dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences destinées à favoriser une participation constructive à la future vie sociale et professionnelle du jeune collégien. Ce parcours contribue à donner du sens et à valoriser le contenu des apprentissages en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socio-économique proposées aux élèves par les équipes éducatives.

Le parcours Avenir doit permettre à l'élève de développer son ambition sociale et scolaire et de construire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde économique, social et professionnel en constante évolution. L'élève s'informe des possibilités de formation et des voies d'accès aux divers champs professionnels qui s'offrent à lui après le collège. Le parcours organise la découverte par l'élève de la complexité de toute activité professionnelle, des savoirs et de l'expérience qu'elle requiert. Il doit favoriser l'engagement dans un projet individuel ou collectif en suscitant la créativité.

Au lycée

Au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée d'enseignement professionnel, l'objectif du parcours Avenir est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac, permettant ainsi aux élèves des trois voies de formation de réviser, d'affiner et de conforter les choix d'études - y compris par la voie de l'apprentissage - et les projets professionnels.

Dans la continuité du travail effectué en collège, il s'agit de combiner pour chaque niveau, les trois objectifs du parcours : la découverte du monde économique et professionnel, le développement de l'esprit d'initiative et de création, la formulation du choix d'orientation notamment dans le cadre de l'orientation active.

Si les enseignements disciplinaires y concourent, le parcours Avenir trouve naturellement sa place dans l'accompagnement personnalisé, dont l'un des objectifs est de favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours d'orientation et dans les enseignements

d'exploration en classe de seconde générale et technologique.

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) peut être consulté quant à l'application du parcours Avenir.

Objectif 1 : Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel

L'accès à une culture commune requiert des connaissances partagées du monde et de l'activité humaine. Ainsi, toutes les disciplines participent à la compréhension de l'environnement socio-économique pour aider les élèves à s'orienter tout au long de la vie.

Ce premier objectif consiste à permettre aux élèves de comprendre le monde économique et professionnel dans toute sa diversité, en s'appuyant sur les disciplines scolaires qui leur en apportent une grille de lecture. Les enseignants utiliseront les contenus d'enseignement de leurs disciplines et/ou des travaux transdisciplinaires pour développer cette culture commune.

La déclinaison de ce premier objectif doit montrer :

- comment les femmes et les hommes se sont appuyés sur les atouts de leur environnement économique et géographique pour transformer le monde social dans lequel ils évoluent ;
- que la société repose sur des liens entre individus qui génèrent des activités très larges de production et de service regroupées sous le nom de métier au sein d'organisations humaines spécifiques comme par exemple les entreprises ou les services publics.

Le parcours permet de comprendre :

- le rôle que les sociétés humaines jouent par leur action sur la transformation de leurs milieux de vie et sur la gestion des ressources mises à leur disposition ;
- les logiques territoriales qui ont progressivement organisé le monde social et économique où les individus vivent et travaillent ensemble, en les examinant à partir du collège, du lycée, du quartier, de la ville, du bassin de vie et d'emploi, de la région, etc. ;
- les activités professionnelles qui ont soutenu ces logiques et permettent le développement de l'activité humaine dans un environnement économique et professionnel urbanisé, mondialisé et globalisé ;
- quelques notions clés du droit du travail ;
- la question des discriminations dans le monde économique et professionnel ;
- la place des innovations dans la vie économique et sociale ;
- que le travail peut être une source d'épanouissement personnel, de réalisation de soi et d'intégration sociale ;
- les enjeux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Objectif 2 : Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative

Dans le cadre de ce parcours, le sens de l'engagement et de l'initiative consiste à passer de l'idée aux actes, à **tester les voies possibles pour réussir, à exercer un retour sur les processus mis en jeu et à les mettre en mots**. Il s'agit de faire reconnaître la démarche d'essai/erreur comme constitutive du processus d'acquisition, qui induit expérimentation et tâtonnements et de permettre aux élèves, dans le cadre d'un processus créatif, **d'expérimenter pour construire et mettre en œuvre des projets**. Cette compétence travaillée dans le parcours doit permettre aux élèves d'observer, de réfléchir, d'agir et de décider face aux tâches qu'ils auront à réaliser dans leurs activités de connaissance du monde économique et professionnel et dans leurs choix d'orientation.

Les ressources à mobiliser impliquent des connaissances spécifiques acquises dans le cadre de l'objectif 1 (découverte du monde économique et professionnel), que les élèves doivent mettre en œuvre dans le cadre de cet objectif.

La réalisation de cet objectif s'appuie sur l'utilisation efficace d'outils variés (langages, méthodes, guides, outils et espaces numériques, etc.), adaptés et opérationnels dans les situations proposées.

Objectif 3 : Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Le parcours mobilise des connaissances et des compétences acquises par l'élève (voir objectifs 1 et 2) dans la préparation de son projet d'orientation scolaire et professionnelle. À cette occasion, la participation des familles est recherchée afin qu'elles contribuent à la construction du parcours et puissent être impliquées dans les choix d'orientation de leurs enfants.

En s'appuyant sur les démarches proposées dans le tableau joint, il s'agira pour l'élève de :

- découvrir les métiers, les activités professionnelles afférentes, les filières de formation et les voies d'accès à la qualification à tous les niveaux et sous toutes leurs formes, notamment via l'apprentissage ;
- prendre conscience et dépasser les stéréotypes sociaux ou de sexe et faire évoluer ses représentations liées aux métiers et aux formations ;
- d'élaborer progressivement son projet d'orientation.

Deux conditions sont nécessaires pour accompagner au mieux l'élève dans la construction de son projet d'orientation scolaire et professionnelle :

un accès structuré et progressif à l'information pour mieux appréhender toutes les facettes d'un métier. L'élève devra disposer de différents types d'informations : une description du métier, une présentation des missions inhérentes au poste du professionnel, une description des activités telles que le professionnel les assure en situation. Au-delà de ces informations, les élèves pourront mobiliser d'autres ressources via notamment les échanges, les expériences, les témoignages, les rencontres avec les professionnels qui leur permettront de connaître les métiers et leurs conditions d'exercice.

Ainsi, le parcours permettra à l'élève d'accéder à des registres de connaissances de niveaux différents :

- un registre informatif (chercher et choisir les informations, en identifier la nature, enquêter, recueillir des documents, se constituer une base informative, réfléchir au contenu du document) ;
- un registre compréhensif (identifier, répertorier, comprendre et comparer les différents éléments propres à l'exercice d'un métier, confronter des documents contradictoires) ;
- un registre constructif (formaliser, structurer, argumenter, être capable de conceptualiser pour construire, transférer et utiliser ces savoirs dans des activités d'apprentissage ou d'orientation).

la mise en place de temps forts, au collège comme au lycée, pour valoriser l'acquisition de ces registres de connaissances et permettre à l'élève de rendre explicites les éléments de réflexion sur ses choix d'orientation. Dans le prolongement de la journée de découverte du monde professionnel mise en place par chaque établissement (lettre aux recteurs d'académie d'octobre 2014), ils pourront prendre les formes suivantes :

- des projets collectifs, mis en œuvre au collège comme au lycée, notamment dans le cadre de partenariats avec le monde économique et professionnel développés par l'établissement, dès la classe de 6e. Leur objectif est de favoriser des expériences partagées de découverte de l'environnement des élèves. Un objet d'étude est déterminé collectivement. Cet objet peut prendre des formes diverses : enquête de type journalistique, reportage, présentation d'une activité, d'une organisation, mini-entreprise. Une attention sera portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons ;

- un temps d'individualisation progressif au collège, dont le point d'orgue est la séquence d'observation de la classe de 3e. Celle-ci devra être préparée et exploitée dans le cadre du parcours. Afin d'apporter une plus grande souplesse aux entreprises et aux organisations qui accueillent les élèves de collège, il est souhaitable de fixer la période de cette séquence d'observation en concertation avec les établissements du bassin. Sa durée est de 5 jours ;
- des périodes d'immersion en entreprise (ou autres organisations) au lycée, afin d'approfondir la connaissance du monde professionnel, des secteurs d'activité ou de métiers, dans le cadre des PFMP dans la voie professionnelle ou de périodes d'observation, conformément aux dispositions de l'article L. 332-3-1 du code l'éducation, dans les voies générale et technologique.

5. Instances et acteurs impliqués dans la mise en œuvre du parcours

La réussite du projet repose sur la capacité à mobiliser un ensemble d'acteurs et de ressources pour sa mise en œuvre.

Il devra être formalisé et être porté auprès des différentes instances de l'établissement, notamment devant les conseils d'enseignement, le conseil pédagogique et le conseil d'administration.

5.1 Le suivi de l'élève par la mobilisation des différents acteurs au sein de l'établissement

Le suivi d'un élève est assuré collectivement par l'équipe éducative :

le chef d'établissement et son équipe s'appuient sur le milieu économique et professionnel de proximité et sur la documentation disponible, en particulier les ressources audiovisuelles et numériques. Le chef d'établissement joue un rôle essentiel. Il impulse et veille à la mise en œuvre du parcours en déclinant de façon opérationnelle les différentes étapes et actions à chaque niveau scolaire ;

le professeur principal assure le suivi du parcours de l'élève en lien étroit avec les familles, l'équipe pédagogique, le conseiller d'orientation-psychologue (COP) et le service médico-social. Chargé d'animer l'équipe pédagogique de la classe, il organise des échanges avec la famille et l'équipe éducative, il favorise le concours des différentes disciplines au projet ;

les professeurs mettent en œuvre le parcours dans leurs enseignements, conformément au projet d'établissement ; le professeur documentaliste veille à la sélection et à la diffusion de l'information dans l'établissement (documentation, auto documentation, séances d'informations, rencontres...) et contribue à son appropriation par les élèves (apprentissage de la recherche des sources notamment via Internet). Il mobilise toutes les ressources pertinentes dont celles produites par l'Onisep au niveau national et régional ;

le conseiller d'orientation-psychologue intervient dans la mise en œuvre du parcours de deux manières :

- dans l'ingénierie du parcours Avenir auprès du chef d'établissement et des équipes éducatives. Il apporte son expertise dans des domaines tels que le développement psychologique de l'adolescent et ses connaissances en analyse du travail. Il aide à la conception de véritables projets pluridisciplinaires à partir de thèmes transversaux ainsi qu'à la construction de parcours cohérents et progressifs dans le cadre du projet d'établissement ;
- dans le suivi du jeune dans son parcours, il aide les équipes éducatives à favoriser l'appropriation par les jeunes des connaissances et des compétences acquises tout au long du parcours ;
- Il travaille en équipe au sein de l'établissement ainsi qu'avec les familles.

le conseiller principal d'éducation (CPE), par sa connaissance particulière de l'élève, apporte son expertise tout au long du parcours. Il collabore avec les personnels enseignants, de documentation et d'orientation pour assurer le suivi individuel des élèves en relation avec les familles ;

le directeur adjoint de Segpa, sous l'autorité du chef d'établissement, assure le suivi et la coordination des actions mises en place pour les élèves bénéficiant de la Segpa, notamment l'organisation et la planification des stages en milieu professionnel, la liaison avec les autres établissements dispensant une formation et le suivi du devenir des élèves à l'issue de la Segpa ;

l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH), en lien avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), apporte sa connaissance de l'élève ainsi que son expertise. En lien avec le médecin scolaire et le conseiller d'orientation-psychologue et éventuellement les inspecteurs des champs disciplinaires visés, il accompagne l'élève et sa famille dans la construction d'un projet professionnel ambitieux et adapté ;

une ou plusieurs personnes chargées d'être **le ou les référents** pour ce parcours, en fonction de la spécificité des établissements, pourront assurer une mission sur l'intégralité du parcours au collège et au lycée et contribuer à l'articulation du travail des équipes avec des partenaires extérieurs en fonction des besoins. Un binôme enseignant/Cop pourra être privilégié afin de permettre une prise en charge globale de l'élève dans son parcours ;

le directeur du centre d'information et d'orientation (DCIO) contribue également à la mise en place du parcours au titre de la mission d'observation du secteur (district ou bassin). Il s'assure de la cohérence des actions conduites en matière d'information, de conseil et d'accompagnement par sa connaissance du tissu local et contribue à établir l'interface entre les établissements et les partenaires locaux (professionnels, associatifs...). Avec le chef d'établissement animateur du bassin de formation, il participe à la mise en place d'une stratégie en réseau d'établissements pour permettre une meilleure mobilisation des ressources territoriales. Au sein de ces réseaux, notamment via les pôles de stage qui seront mis en œuvre dès la rentrée 2015, des rencontres rassembleront les personnes ressources pour la mise en œuvre du parcours Avenir dont le directeur de centre d'information et d'orientation, le chargé de mission de la relation école entreprise et les ingénieurs pour l'école. Il s'agit notamment de mieux connaître les possibilités de partenariats sur le territoire et les apports de chaque acteur dans la cohérence du parcours, en lien avec le SPRO.

L'ensemble des acteurs cités ci-dessus se réunit ponctuellement au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, animée par le chef d'établissement. Celle-ci veille notamment à ce qu'une vigilance particulière soit apportée à la lutte contre les stéréotypes sociaux et sexuels qui enferment garçons et filles dans des choix prédéterminés. Cette vigilance ne peut s'exercer qu'à condition que les acteurs soient régulièrement formés aux enjeux de l'égalité (cf. circulaire MENE1500237C du 20 janvier 2015) et que les données relatives aux parcours scolaires et aux choix d'orientation, encore très marqués par l'appartenance sociale et de sexe notamment, soient connues et que les enjeux de mixité des filières de formation et des métiers fassent partie intégrante de la formation de l'ensemble des acteurs concernés. Des actions sont développées à l'échelle de l'établissement pour promouvoir une mixité des filières et des métiers.

- Les parents et leurs associations représentatives sont des partenaires indispensables. Ils pourront s'appuyer sur les acquis du parcours (meilleure connaissance du monde économique, social et professionnel, ainsi que des voies de formations) pour jouer le rôle essentiel qui leur revient dans la question du choix d'orientation. Dans cette perspective, il convient d'encourager leur rôle de suivi et d'accompagnement de leurs enfants dans leurs projets, en lien étroit avec l'équipe pédagogique et éducative. Les parents, en tant qu'acteurs sociaux, participent à la réalisation du monde économique et ont toute leur place pour accompagner les jeunes vers une compréhension du monde social, économique et professionnel. Ce partenariat n'exclut pas de rassurer et de déjouer les phénomènes de représentations et de préjugés.

Une telle mobilisation de l'ensemble des acteurs implique une impulsion forte, un accompagnement pédagogique et une prise en compte dans l'organisation de l'établissement. Le partenariat avec les parents contribue à développer une démarche de

coéducation.

5.2 La contribution des partenaires extérieurs

La mise en œuvre du parcours implique de développer des projets partagés et territoriaux avec les partenaires extérieurs.

Tout au long du parcours de l'élève, les interventions des partenaires des milieux économiques, sociaux et professionnels permettent de consolider les acquis de connaissances et de compétences par :

- des actions de découverte (visites d'entreprise, forums, conférences et débats) ;
- des interventions de sensibilisation ou de formation (interventions de chefs d'entreprise ou de professionnels dans les classes dans le cadre de projets pédagogiques) ;
- des actions d'immersion en milieu professionnel (classe en entreprise, stages) ;
- des projets accompagnés (mini-entreprises, reportages sur des métiers).

Afin de définir sa stratégie partenariale et de proposer un panel d'actions diversifiées à plusieurs étapes du parcours, l'établissement pourra s'appuyer, au sein de son bassin d'emplois et de formation, sur des actions fédératives impulsées au niveau académique (ex : conventions avec les organisations professionnelles, clubs des partenaires, comités locaux éducation économie, mouvements associatifs...). Il pourra également solliciter les appuis du conseil régional dont les compétences en matière de développement économique peuvent être mobilisées pour accroître les ressources mobilisables. Un dialogue régulier avec les professionnels (entreprises, administrations, associations) permet de faciliter l'accueil des élèves en stage tout au long de l'année en fonction des contraintes calendaires respectives et d'objectifs définis conjointement et suffisamment en amont des séquences d'observation. Cette coordination, qui pourra avantageusement se situer au niveau du pôle de stages, veille à élargir au maximum les univers de découverte pour les élèves : entreprises du secteur privé, du secteur public, organisations marchandes ou non marchandes telles qu'associations, collectivités territoriales, ou autres organisations. Cette coordination veille à la prise en compte de la diversification des parcours entre les filles et les garçons et à la mixité dans les filières de formation.

5.3 Mobilisation des ressources informatives et documentaires

Pour sa contribution à la mise en œuvre du parcours, l'Onisep met son expertise en matière d'ingénierie éducative pour l'orientation, au service de l'élaboration de supports adaptés afin d'accompagner les enseignants dans le déploiement de leurs activités contribuant à la construction de la compétence à s'orienter. La diffusion de ces productions est assurée dans les académies par le réseau de ses délégations régionales. Les services numériques personnalisés en ligne concernent tous les élèves et les parents, du collège à l'enseignement supérieur et voire après pour leur accès à l'emploi.

5.4 Accompagnement par les corps d'inspection

Pour l'impulsion comme pour la mise en œuvre, l'action des corps d'inspection constitue un appui pour le chef d'établissement. Elle vise en particulier à ancrer le parcours Avenir dans l'enseignement des disciplines. Elle contribue également à la réflexion collective sur sa mise en œuvre, tout au long du cursus de formation de l'élève, aussi bien au sein de chaque équipe disciplinaire que dans la perspective de la construction d'un projet interdisciplinaire. Cette dimension doit notamment être prise en compte lors de l'élaboration des plans académiques de formation. Enfin, la connaissance par les inspecteurs de la diversité des dispositifs proposés par les établissements leur permet de jouer un rôle de conseil susceptible d'éclairer la réflexion, notamment au sein du conseil pédagogique. Pour enrichir le travail mené au sein de chaque établissement, le réseau peut constituer l'espace privilégié de réflexion et de mutualisation inter-établissements. Il peut, par exemple, proposer une action annuelle de formation commune aux professeurs principaux, conseillers principaux d'éducation et conseillers d'orientation-psychologues.

Connaissances et compétences - démarches pédagogiques

Trois **objectifs** sont retenus, chacun se déclinant en deux ou trois compétences principales, et des connaissances associées :

objectif 1 - Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel (MEP) ;

objectif 2 - Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative ;

objectif 3 - Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Les démarches possibles combineront une dimension individuelle et une dimension collective. Chaque discipline dans ses contenus spécifiques et dans son interaction avec les autres disciplines participe à la réalisation et à la réussite de ce parcours. Les compétences et les connaissances pourront être abordées en fonction de la nature du projet construit par l'équipe, et du niveau d'enseignement. Elles n'ont pas de caractère d'exhaustivité.

Objectif 1 - Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel

Au collège

Principales compétences et connaissances associées

A - Découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel

Connaître des notions qui contribuent à la compréhension de ces principes, notamment :

- travail ;
- qualification professionnelle ;
- besoins humains, ressources naturelles, humaines et technologiques ;
- production, échange, marché ;
- biens et services ;
- secteur d'activité : primaire, secondaire, tertiaire ;
- choix économiques, revenus, action collective et organisations ;
- égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- notion de contrat de travail.

Démarches possibles

Rencontres, recueils de témoignages, recherches d'informations...
Croiser les contenus et les outils disciplinaires pour enrichir la compréhension du monde économique et professionnel.
Chaque discipline identifie les notions qui contribuent à la compréhension de ces principes de fonctionnement du monde économique et professionnel.
Montrer la diversité, et l'ampleur des besoins humains, ainsi que leur relativité par rapport aux contextes économiques, culturels et sociaux.
Montrer le caractère limité des ressources, en particulier naturelles pour répondre à des besoins illimités.
Identifier, à partir d'exemples proches ou emblématiques de marchés les deux composantes d'un marché : l'offre et la demande d'un produit.
Étudier des biens et des services de l'environnement proche des élèves : sens des évolutions, filière de

Liens avec le socle commun

Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques

« [...] donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes. Il s'agit d'éveiller sa curiosité, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer, tout en les initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée. »

Domaine 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine

« L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et

Identifier les principales formes d'organisation de l'activité économique et sociale dans l'espace, à différentes échelles et dans le temps.

B - Prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution

Établir la relation entre progrès scientifiques et techniques et évolution des activités professionnelles.

Situer dans le temps et dans l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.

Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.

production, acteurs du marché, sensibilisation aux choix économiques.

Identifier, différencier, trier et classer des informations concernant le monde économique et professionnel. Montrer la différence entre travail prescrit et travail réalisé en comparant une fiche de poste et l'observation ou l'interview d'un professionnel. Montrer par des études de documents et des témoignages les liens entre niveaux de qualification et parcours d'insertion professionnelle.

À partir de l'étude précise d'un métier, mettre en évidence toutes les activités développées dans le cadre du métier.

Montrer à partir de textes littéraires, de documents historiques et scientifiques, l'évolution du contenu d'un métier en fonction des progrès scientifiques et techniques.

Partir de problématiques pour développer les questionnements, les débats et l'enrichissement des représentations.

Mettre en œuvre des scénarios dans lesquels les élèves vivent des situations, découvrent et organisent leurs représentations et acquièrent des connaissances sur la réalité du monde économique et professionnel. Les scénarios combinent des situations d'enseignement variées, privilégiant une démarche active, dans lesquelles différents contenus disciplinaires sont mobilisés autour d'une même problématique.

Travailler sur les représentations des métiers pour en faciliter une meilleure appréhension.

Travailler cette évolution à partir de l'étude de la réalisation d'œuvres et de changements techniques (architecturaux, littéraires, musicaux, sportifs...). À titre d'exemples, identifier les effets du numérique sur les activités humaines, ou encore situer un métier dans le temps pour montrer l'influence des progrès sur son évolution.

humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, Outre-mer. »

« Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :

- [...] les grandes découvertes scientifiques et techniques et les évolutions qu'elles ont engendrées, tant dans les modes de vie que dans les représentations ;
- les principaux modes d'organisation politique et sociale, idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité ;
- les principales manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent ;
- les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale. ».

Les compétences des domaines 1 à 3 sont également mobilisées. La mise en œuvre du parcours Avenir contribue à leur acquisition.

Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer
Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre
Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen

Au lycée général et technologique

Principales compétences et connaissances associées Démarches possibles

A - Découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel

Identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisations (entreprises, administrations publiques, associations), de différentes tailles et au sein d'espaces économiques variés.

Étudier les interactions entre les entreprises et leur environnement territorial, social et systémique, en appliquant des notions fondamentales déjà acquises (besoins, ressources, production, biens et services, échanges, marchés, secteurs et filières d'activité, revenus).

Identifier les sources d'emploi dans l'environnement régional, national et international.

Identifier les trajectoires d'insertion des jeunes sortant aux différents niveaux de qualification.

Analyser le fonctionnement du marché du travail en identifiant l'offre et la demande de travail (ou l'offre et la demande d'emplois), la faible mixité des métiers, les inégalités salariales entre les hommes et les femmes, le plafond de verre, le temps partiel non choisi, l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Comprendre les enjeux économiques et démocratiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Étudier le tissu économique et professionnel

Rechercher des organisations diverses de différente nature, de petite ou de grande taille (PME ou grande entreprise), proches ou plus éloignées (collectivité locale ou État), qui agissent dans un environnement local, national ou international (ONG par exemple). Exploiter en particulier des informations liées aux pôles de compétitivité et aux campus des métiers et des qualifications.

Analyser les parcours d'insertion dans quelques secteurs professionnels à partir des diplômes obtenus et des territoires (à l'aide des travaux du Cereq par exemple).

Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion, en particulier dans le bassin d'emploi local et régional. Comparer (s'il y a lieu) la situation de l'environnement de l'établissement, au niveau régional et national.

Identifier l'importance de la production et des échanges dans la vie économique, et les métiers afférents de l'industrie, des services, de la gestion, du commerce, du transport et de la logistique.

Repérer les métiers en tension et les métiers en développement à un instant précis, dans un territoire donné.

Identifier les métiers et les secteurs d'activité marqués par des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes et la nature des actions conduites dans les secteurs et dans les entreprises pour y remédier.

Découvrir les métiers et rencontrer des professionnels

Étudier des secteurs d'activité et les métiers et mettre en évidence les contenus disciplinaires nécessaires pour les exercer.

Rencontrer les représentants des professions.

B -Découvrir la diversité du monde professionnel

Établir les liens entre des activités professionnelles et les connaissances qu'il faut mobiliser pour les exercer en particulier pour les séries technologiques.

Identifier les différentes voies d'accès aux différents métiers.

Repérer les conditions de travail dans les différents métiers (rémunération horaires, déplacements, pénibilité - tout particulièrement pour les élèves en situation de handicap - représentation des salariés et droits syndicaux, contraintes, organisation du travail, mobilité professionnelle (promotion interne, de reconversion etc.).

C -Découvrir le monde de l'entreprise

Apprécier la diversité des activités professionnelles et leur mode d'exercices (importance du travail en équipe, en réseau, en partenariat).

Décrire de façon précise et organisée la réalité d'une activité professionnelle.

Au lycée professionnel

Principales compétences et connaissances associées

A - Découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel

Identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisations (entreprises, administrations publiques, associations), de différentes tailles et au sein d'espaces économiques variés.

Étudier les interactions entre les organisations et leur environnement territorial, social et systémique, en appliquant des notions fondamentales déjà acquises (besoins, ressources, production, biens et services échanges, marchés, transports, secteurs et filières d'activité, revenus).

Distinguer les activités de production, d'échange et de gestion.

Repérer les conditions de travail dans les différents métiers (rémunération horaires, pénibilité - tout particulièrement pour les élèves en situation de handicap - représentation des salariés et droits syndicaux, contraintes, organisation du travail, mobilité professionnelle (promotion interne, de reconversion etc.).

Identifier les sources d'emplois dans l'environnement régional, national et international.

Analyser le fonctionnement du marché du travail en identifiant l'offre et la demande de travail, les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, le plafond de verre, le temps partiel non choisi, l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Comprendre les enjeux économiques et démocratiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Analyser les parcours d'insertion professionnelle en fonction de plusieurs critères (diplômes, âge, types de contrats de travail, branche professionnelle, territoire).

B - Prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution

Établir la relation entre progrès scientifiques et techniques et évolution des activités professionnelles. Situer dans le temps et dans l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution. Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.

Faire le lien entre les métiers et la réalité des activités professionnelles au sein des organisations

Encourager et généraliser la découverte des organisations (entreprises, collectivités locales, associations) grâce à des périodes d'observation (article L. 332-3-1 du code de l'éducation) des visites, des interventions de professionnels ou des stages réalisés pendant les vacances scolaires, en particulier pour les élèves de seconde.

Identifier les différentes fonctions au sein d'une organisation locale (entreprise, administration, association), mettre en relation sa structure et sa finalité, interroger les professionnels dans l'exercice de leur métier, observer les activités de production d'un bien ou d'un service et situer les métiers qui y concourent.

Analyser la place respective des femmes et des hommes.

Démarches possibles

1. Étudier le tissu économique et professionnel

Croiser les contenus et les outils disciplinaires pour enrichir la compréhension du monde économique et professionnel.

Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion, en particulier dans le bassin d'emploi local et régional. Comparer (s'il y a lieu) la situation autour du lycée et celle du collège précédent.

Identifier l'importance de la production et des échanges dans la vie économique, et les métiers afférents de l'industrie, des services, de la gestion, du commerce, du transport et de la logistique.

Repérer les métiers en tension et les métiers en développement, à un moment précis et dans un territoire donné.

Identifier les métiers et les secteurs d'activité marqués par des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes et la nature des actions conduites dans les secteurs et dans les entreprises pour y remédier.

Au travers des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui permettent la découverte des métiers de l'entreprise, une meilleure connaissance du métier préparé et l'exercice des activités professionnelles dans un contexte économique réel. Comparer les référentiels de formation et les référentiels professionnels.

Grâce à des rencontres régulières avec les professionnels dans le cadre de conférence ou table ronde pour échanger sur les problématiques liées aux difficultés des métiers, aux conditions de travail, les différents métiers au sein d'une entreprise, etc.

Par des visites en entreprises ou dans d'autres établissements de formation pour découvrir d'autres processus, matériels et appréhender le milieu professionnel.

Objectif 2 - Développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative

Au collège

Principales compétences et connaissances associées

A - S'engager dans un projet individuel ou collectif

Définir un objectif ou résoudre un problème.

Identifier les ressources nécessaires (financières, humaines) et les contraintes internes et externes pour réaliser un projet à l'échelle de l'établissement.

Définir les tâches et s'assurer de les comprendre.

Définir un échéancier et une répartition des tâches.

S'engager dans le processus avec la volonté de tester des solutions et de rendre compte de leur efficacité.

Évaluer un projet par rapport à ses objectifs et ses résultats

Note : de la classe de sixième à la classe de troisième, le travail s'effectuera en groupes, du collectif au plus individuel, et les tâches proposées iront progressivement des plus simples aux plus complexes.

B - S'initier au processus créatif

Élaborer à plusieurs, différentes solutions pour contourner un obstacle, atteindre un objectif de l'activité.

Prendre en compte les contraintes de temps et de ressources.

Mutualiser les solutions pour les tester et décider, en groupe ou individuellement, celle(s) qui convient(-nent) le mieux.

Note : Le processus créatif permet aux élèves de s'engager dans des activités articulant tous les champs de connaissances disponibles (disciplinaires, parcours, vie externe à l'établissement...), pour proposer différentes solutions visant à identifier et résoudre les problèmes posés.

Au lycée général et technologique

Principales compétences et connaissances associées

A. Prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution, notamment du fait de l'innovation dans les organisations

Établir la relation entre progrès scientifiques, techniques, les évolutions sociales et l'évolution des activités professionnelles.

Situer dans le temps et dans l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.

Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.

B - S'engager dans un projet individuel ou collectif

Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète.

Co-évaluer et identifier les critères de réussite d'un projet, en tirer parti pour son parcours.

Faire le lien entre le projet et l'esprit d'entreprendre, à travers notamment la création d'entreprise.

Démarches possibles

Monter un projet collectif, par exemple organiser un événement à l'échelle de l'établissement scolaire : fixation des objectifs, répartition des rôles, choix des outils, organisation globale, réalisation, bilan, restitution, évaluation...

Visites collectives et individuelles d'entreprises, rencontres avec des partenaires.

Utiliser un outil numérique, par exemple Folios, pour rendre compte des étapes de son propre parcours et prendre conscience des connaissances et compétences acquises.

- Co-évaluer la réussite du projet entre pairs avec l'appui de l'enseignant, puis en tirer parti pour son parcours.

Créer un site Internet (choix de l'ergonomie, choix des contenus) en lien avec les connaissances de l'Objectif 1, dans un domaine d'activité professionnelle.

Créer une mini-entreprise, une junior association, un serious game... Participer à une opération humanitaire (collecte de denrées alimentaires par exemple).

Organiser une enquête auprès des pairs sur un thème précis portant sur les représentations des métiers

Développer des partenariats et des parrainages avec des associations, par exemple en coopération avec les associations de professionnels ou avec des associations dans le domaine du handicap.

Dans la conduite des activités, une attention est portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons.

Liens avec le socle commun

Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques.

« Il s'agit d'éveiller sa curiosité, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer, tout en les initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée ».

Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen

« L'élève prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets, après avoir évalué les risques de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte. » dans l'objectif « Faire preuve de responsabilité, développer son sens de l'engagement et de l'initiative. ».

Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre

« Il apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs ».

Les compétences du domaine 1 sont également mobilisées. La mise en œuvre du parcours Avenir contribue à leur acquisition.

Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer.

Démarches possibles

Étudier le fonctionnement concret de l'entreprise et le processus d'innovation.

Repérer les différentes fonctions dans une organisation et le rôle des acteurs. Mesurer les enjeux d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Rencontrer des professionnels et recueillir leur témoignage sur la fonction qu'ils occupent, sur les activités qu'ils réalisent et sur les contraintes qu'ils doivent respecter.

Réaliser un projet concret au sein de l'établissement

Mettre en œuvre une démarche de projet : choix du projet, recensement des ressources, des contraintes et des opportunités de l'environnement ; répartition des tâches à l'intérieur du groupe ; planning ; réalisation du projet ; bilan et évaluation.

C - Connaître le processus d'innovation dans le monde économique

Distinguer découverte, invention, innovation coopération, solidarité.

Distinguer les différentes formes d'innovation : innovation de produits, innovation de procédés, innovation de commercialisation.

Identifier les principaux facteurs d'innovation : besoins, concurrence, etc.

Identifier les principaux acteurs et les différentes étapes de l'innovation.

Au lycée professionnel

Compétences et connaissances associées

A- Prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution, notamment du fait de l'innovation dans les entreprises

Établir la relation entre progrès scientifiques, techniques, les évolutions sociales et l'évolution des activités professionnelles.

Situer dans le temps et dans l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.

Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.

B. S'engager dans un projet individuel ou collectif

Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète.

Co-évaluer et identifier les critères de réussite d'un projet, en tirer parti pour son parcours.

Faire le lien entre le projet et l'esprit d'entreprendre, à travers notamment la création d'entreprise.

C. Connaître le processus d'innovation dans le monde économique

Distinguer découverte, invention, innovation, coopération solidarité.

Distinguer les différentes formes d'innovation : innovation de produits, innovation de procédés, innovation de commercialisation.

Identifier les principaux facteurs d'innovation : besoins, concurrence, etc.

Identifier les principaux acteurs et les différentes étapes de l'innovation.

Note : Le processus créatif permet aux élèves de s'engager dans des activités articulant tous les champs

S'initier au processus créatif par des réalisations concrètes.

a) Initiation aux processus d'innovation et de création

Encourager les stages d'observation dans un secteur innovant, universitaire, scientifique (laboratoire de recherche), rencontres avec les enseignants-chercheurs, avec les doctorants, par exemple prévues dans le cadre des conventions entre EPLE et EPCSCP.

Développer les jeux de simulation et de mise en situation.

Développer les initiatives de création de « mini-entreprises »
Développer des partenariats et des parrainages avec des associations de professionnels, par exemple en coopération avec les CCI.

b) Encouragement à l'initiative individuelle et collective

Coopérer et s'engager avec des **associations sociales et solidaires**, au niveau local et régional.

Encourager la participation à des **actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée** : participation active à la vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement (journée porte ouverte, spectacle de fin d'année, bal), participation à la vie citoyenne (CESC, délégués, CVL, MDL).

Dans la conduite des activités, une attention est portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons.

Démarches possibles

Étudier le fonctionnement concret de l'entreprise et le processus d'innovation.

Organiser des visites collectives et individuelles d'entreprises, des rencontres avec des partenaires.

Mobiliser les témoignages de professionnels ou autres partenaires sur l'impact de l'innovation sur l'activité professionnelle et les métiers.
Créer une mini-entreprise qui permet d'aborder collectivement et de façon responsable les différentes activités d'une entreprise en impliquant différents professeurs.

Réaliser un projet concret au sein de l'établissement

Participer à des concours professionnels seul ou en groupe.

Monter un projet collectif, par exemple l'organisation de portes ouvertes du lycée : répartition des rôles, choix des outils, organisation globale, réalisation, bilan, évaluation...

S'initier au processus créatif par des réalisations concrètes.

a) Initiation aux processus d'innovation et de création

Encourager la créativité dans les activités professionnelles réalisées dans l'établissement.

Mobiliser les acquis des PFMP dans l'appréhension du processus créatif.
Développer les initiatives de création de « mini-entreprises ».

b) Encouragement à l'initiative individuelle et collective

Coopérer et s'engager avec des **associations sociales et solidaires**, au niveau local et régional ;

Encourager la participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée : participation active à la vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement (journée porte ouverte, spectacle de fin d'année, bal), participation à la vie citoyenne (CESC, délégués, CVL, MDL).

Dans la conduite des activités, une attention est portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons.

de connaissances disponibles (disciplinaires, parcours, vie externe à l'établissement...), pour proposer différentes solutions visant à identifier et résoudre les problèmes posés.

Objectif 3 - Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Au collège

Principales compétences et connaissances associées

A. Découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel

Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités, les séries et spécialités et les passerelles possibles.

Connaître les grandes filières de formation, professionnelle (industrie, sanitaire et social, services, etc.).

Connaître les débouchés privilégiés de chacune des voies et des filières et les enjeux en termes de mixité des métiers. Identifier les différentes modalités de formation professionnelle : formation initiale sous statut scolaire, formation en apprentissage.

B Dépasser les stéréotypes et les représentations liés aux métiers

Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et l'accès à l'emploi.

Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : inégalités femmes-hommes, inégalités liées aux territoires, aux situations de handicap. Identifier des stéréotypes de sexe, sociaux, liés aux situations de handicap, etc.

C - Construire son projet de formation et d'orientation

Identifier a priori quelques champs d'activités professionnelles pour entrer dans une démarche de compréhension du monde économique et professionnel. Affiner ses choix au fur et à mesure du parcours de formation, entrer dans une démarche active et personnelle d'orientation pour préciser son cursus. Mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges et développer sa mobilité.

Au lycée général et technologique

Principales compétences et connaissances associées

A - Découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel, renforcer ses compétences d'orientation active

Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités (diplômes, programmes, référentiels, etc.), les séries et spécialités et les passerelles possibles.

Connaître les grandes filières de formation supérieure, leurs conditions et modalités d'accès.

Connaître les débouchés privilégiés dans le cas des choix de voies et de filières, ainsi que les secteurs qui recrutent fortement. Connaître les enjeux en termes de mixité des métiers et de niveau de qualification.

Connaître les différentes modalités de formation dans le post-bac : formation initiale sous statut d'étudiant ou apprentissage.

Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : inégalités femmes-hommes, inégalités liées aux territoires, aux situations de handicap.

Démarches possibles

Partir des représentations initiales des formations et des métiers pour les enrichir et les faire évoluer.

Travailler à partir de plusieurs supports pour comprendre le statut des documents disponibles et les confronter aux représentations initiales.

Visiter des entreprises, participer à des conférences, des rencontres et des débats.

Visionner des films, des documentaires.

Consulter des documents présentant l'activité réelle, en situation : témoignages de professionnels, croisements de différents témoignages.

Étudier des documents de type prescriptifs : fiche métier, fiche de poste, fiche Répertoire Officiel des Métiers et Emplois (ROME), clip métiers Onisep...

Comparer les différences de point de vue sur les métiers : métiers vus de l'intérieur (activité réelle) et métiers vus de l'extérieur (activité prescrite) ; activité visible et invisible...

Concevoir et réaliser un film ou une vidéo décrivant une activité professionnelle (exemple : le concours « je filme le métier qui me plaît »...

Découvrir les lieux et les modalités de formation pour établir des liens avec son projet personnel...

Visites de LP, de LEGT, de CFA, d'entreprises adaptées.

Comparer différents types de formations en fonction des certifications (exemple : bac professionnel/Certificat d'Aptitudes Professionnelles ; bac général/ bac technologique), afin de faire des choix éclairés en toute connaissance de cause.

Impliquer les familles dans les procédures d'orientation ; les accompagner dans une meilleure compréhension des formulaires officiels et des procédures d'affectation ; rassurer et lutter contre les préjugés ; les initier à l'utilisation des salons, journées portes ouvertes et mini stages.

Liens avec le socle commun

Domaine 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine

« Il s'agit d'acquérir les repères indispensables pour se situer dans l'espace et dans le temps, de s'initier aux représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent »

Les compétences des domaines 1, 2, 3 et 4 sont également mobilisées. La mise en œuvre du parcours Avenir contribue à leur acquisition.

Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer

Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen

Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Démarches possibles

S'informer sur les formations du supérieur et sur leurs liens avec le marché du travail

Mettre à jour ses connaissances sur les parcours de formation, sur le schéma général des études supérieures, se renseigner et comparer les formations de l'enseignement supérieur, jusqu'au niveau III au minimum (semaine de l'orientation, activités spécifiques...).

Explorer l'information sur l'enseignement supérieur dès le début de l'année scolaire, dans tous les lieux ressources (CDI et CIO).

Prendre conscience des diverses formes et moments de formation dans le cadre de la formation et de l'orientation tout au long de la vie : formation initiale, formation continue, stages-passerelles, réorientation, VAE, Greta, compte personnel de formation, conseil en évolution professionnelle...

Repérer la variété des parcours d'études pour atteindre un même objectif professionnel en s'appuyant sur des témoignages par

Identifier les stéréotypes sociaux et de sexe et les représentations liées aux métiers pour mieux choisir.

Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et l'accès à l'emploi.

Connaître et construire les conditions de faisabilité de son projet d'études (coûts, sources de financement, aides à la mobilité et au logement...).

Etre sensibilisé à l'importance de la mobilité géographique ou professionnelle dans le déroulement d'une carrière.

Mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges européens et développer sa mobilité.

Construire son projet personnel de formation et d'orientation post-bac, se déterminer et finaliser les choix, se préparer à l'enseignement supérieur.

Identifier des champs d'activités professionnelles en fonction de goûts personnels.

Pour les élèves en situation de handicap, tenir compte des éventuelles limitations d'activités et s'appuyer sur les compétences.

Savoir affiner ses choix personnels par une démarche d'orientation active.

Intégrer dans son projet une dimension européenne et internationale.

Gérer le temps et les échanges dans les procédures d'accès à l'enseignement supérieur.

Au lycée professionnel

Principales compétences et connaissances associées

A - Découvrir les possibilités de formations et les voies d'accès au monde économique et professionnel

Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités (diplômes, programmes, référentiels, etc.), les séries et spécialités et les passerelles possibles.

Connaître les grandes filières de formation professionnelle (industrie, sanitaire et social, services, etc.).

Connaître les débouchés privilégiés de chacune des voies et des filières.

Connaître les enjeux en termes de mixité des métiers.

Identifier les différentes modalités de formation professionnelle : formation initiale sous statut scolaire, formation en apprentissage.

B - Lutter contre les stéréotypes et les représentations liés aux métiers

Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : inégalités femmes-hommes, inégalités liées aux territoires, aux situations de handicap.

Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et l'accès à l'emploi.

Identifier des stéréotypes de sexe, sociaux, liés aux situations de handicap, etc.

C - Construire son projet de formation et d'orientation

Affiner ses choix au fur et à mesure du parcours de formation.

Connaître et construire les conditions de faisabilité de son projet d'études (coûts, sources de financement, aides à la mobilité et au logement...).

Mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges et développer sa mobilité professionnelle.

exemple.

Se renseigner sur les aides et accompagnements possibles notamment lorsque l'on choisit un métier dans lequel la répartition hommes-femmes est déséquilibrée.

Étudier les débouchés post-bac propres à chaque série - ou spécialité - des baccalauréats préparés.

Connaître les sources d'information pour l'insertion professionnelle (SCUIO, missions locales, PAIO, pôle emploi).

Participer à un programme d'échange européen.

Prendre part aux actions de découverte de l'enseignement supérieur

Participer à des journées portes ouvertes, visite d'un salon APB en 1re ou/et en terminale.

Journée ou période d'immersion dans une université, un IUT, une section de BTS ou une CPGE

Élaborer son parcours individuel et décider

Chaque année : entretiens personnalisés d'orientation, en utilisant Folios et en pratiquant l'auto-évaluation pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir.

En classe de 1re GT : conseil anticipé d'orientation à la fin du 2e trimestre, regroupant des acteurs du secondaire.

En classe de 1re GT : exploration du portail APB pour en connaître la procédure d'inscription, par exemple par l'utilisation du Serious Game « Mon coach APB » de l'Onisep.

En classe de terminale GT : conseil de classe personnalisé dédié à l'orientation avant le début des inscriptions sur le portail APB, préparation des lettres de motivation et CV pour les dossiers APB.

Démarches possibles

S'informer sur les possibilités d'insertion professionnelle et sur les formations du supérieur, en lien avec le marché du travail

Repérer la variété des parcours d'études pour atteindre un même objectif professionnel en s'appuyant sur des témoignages par exemple.

Prendre conscience des diverses formes et moments de formation dans le cadre de la formation et de l'orientation tout au long de la vie : formation initiale, formation continue, stages-passerelles, réorientation, VAE, Greta, compte personnel de formation, conseil en évolution professionnelle...

Étudier les débouchés du diplôme préparé, en termes d'insertion et de poursuite d'études.

Connaître les sources d'information pour l'insertion professionnelle (CIO, missions locales, PAIO, pôle emploi).

Mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels pour échanger sur les problématiques liées à l'embauche, aux difficultés des métiers, au potentiel d'évolution, etc. ou encore pour préparer les jeunes à l'insertion dans le monde du travail au travers de simulations d'entretiens d'embauche par exemple.

Tirer profit des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) pour saisir la réalité concrète du métier envisagé ainsi que les différents contextes professionnels dans lesquels celui-ci s'exerce. Contribuer ainsi à la consolidation ou à la modification des choix des élèves.

Développer des parrainages avec des étudiants ou des

Analyser les enjeux à plus ou moins long terme entre une insertion professionnelle immédiate et une poursuite d'études après le baccalauréat.

Se préparer à un parcours de formation supérieur ou à une insertion professionnelle.

Gérer le temps et les échanges dans les procédures d'accès à l'enseignement supérieur.

Intégrer la dimension européenne et internationale dans son projet personnel.

étudiantes de l'enseignement supérieur et des partenariats diversifiés avec des universités, écoles, associations... afin de mettre en place des conférences, des visites, des temps d'échanges favorisant un choix réfléchi d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études

Participer à des programmes de mobilité européens type Erasmus+ ou à des échanges.

Réaliser une partie des PFMP à l'étranger.

Élaborer son parcours individuel et décider

Chaque année : entretiens personnalisés, en utilisant Folios et en pratiquant l'auto-évaluation pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir.

Organiser une période d'intégration pour les élèves entrant en seconde professionnelle ou en première année de CAP, pour faciliter la découverte du nouvel environnement scolaire et, et celle du monde professionnel (conférences, rencontres avec des anciens élèves, visites en entreprise...)

Participer à des journées portes ouvertes, visite d'un salon APB en 1re ou/et en terminale. Période d'immersion dans une section de BTS.

Sigles utilisés dans le texte

PDMF : parcours de découverte des métiers et des formations

CSAIO : chef du service académique d'information et d'orientation

Dafpic : délégué académique à la formation initiale et continue

Daet : délégué académique aux enseignements techniques

Cardie : conseiller académique en recherche, développement, en innovation et en expérimentation

IEN-IO : inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation

Dafor : délégation académique à la formation

Dafpen : délégation académique à la formation continue des personnels enseignants

Cop : conseiller d'orientation-psychologue

DCIO : directeur de centre d'information et d'orientation

CPE : conseiller principal d'éducation

CIO : centre d'information et d'orientation

CSAIO/DR Onisep : chef du service académique d'information et d'orientation et délégué régional de l'Onisep

Onisep : Office national d'information sur les enseignements et les professions.

Segpa : section d'enseignement général et professionnel adapté

Ulis : unité localisée pour l'inclusion scolaire

MDPH : maison départementale des personnes handicapées